

APPEL DE PROJETS #9

DU 25 MARS AU 13 MAI 2026

Déposez votre projet durable

OBTENEZ JUSQU'À **10 000\$**

Partenaires fondateurs :  Desjardins  Victoriaville  Plessisville  SANI MARC

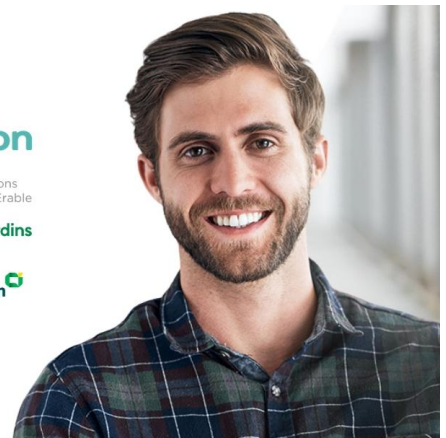
Fonds écopropulsion

Catalyseur de projets durables dans les régions d'Arthabaska et de L'Érable

Soutenu par  Desjardins

porté par :  Cité de l'innovation circulaire et durable

Avec la participation de : Québec 



Victoriaville, le 25 mars 2026 — Un nouvel appel à projets pour 2026! Le **Fonds Écopropulsion** soutient les organismes et entreprises des MRC d'Arthabaska et de L'Érable qui souhaitent réaliser des initiatives concrètes pour l'environnement et la communauté.

Le Fonds sert notamment à :

- transformer les matières résiduelles en nouvelles ressources;
- réduire la pollution et les gaz à effet de serre;
- optimiser l'utilisation de l'eau, de l'énergie et des matériaux;
- préserver les milieux naturels.

Chaque dossier retenu peut recevoir **jusqu'à 10 000 \$ en subvention** pour aider à sa concrétisation et maximiser ses retombées sur la région, couvrant 50 % des coûts pour les entreprises et jusqu'à 75 % pour les OBNL.

Des partenaires unis pour l'environnement et la collectivité

Ce levier financier régional, administré par la Cité de l'innovation circulaire et durable, est rendu possible grâce à l'engagement de ses partenaires fondateurs : Caisse Desjardins des Bois-Francis, Caisse Desjardins de L'Érable, Ville de Victoriaville, Ville de Plessisville et Sani Marc.

Un impact réel et mesurable sur le territoire

« Depuis sa création, 64 initiatives ont été financées, avec plus de 476 000 \$ déjà attribués. En 2025, 15 propositions ont été soutenues, représentant plus de 120 000 \$ en subventions offertes, générant des retombées sociales, environnementales et économiques positives pour la région », indique Israël Poulin, directeur général de la Cité de l'innovation circulaire et durable.

Il ajoute que **le Fonds Écopropulsion remettra 405 000 \$ sur trois ans (2025-2027)** afin d'appuyer des actions à fort impact environnemental et communautaire dans les MRC.

« Soutenir des réalisations en développement durable s'inscrit naturellement dans nos valeurs. Être partenaire du Fonds Écopropulsion, c'est réaffirmer notre engagement envers l'environnement et encourager des initiatives porteuses d'impact positif pour les collectivités et les générations futures », souligne Benoit Bélanger, directeur général de la Caisse Desjardins des Bois-Francis.

« Nous croyons fermement que le changement passe par l'action et la collaboration. En propulsant des solutions innovantes en environnement, Desjardins souhaite jouer un rôle actif dans la transition durable et contribuer concrètement à bâtir un avenir plus responsable. Nous avons hâte de découvrir les résultats de ce nouvel appel. », partage Stéphanie Boisvert, directrice générale de la Caisse Desjardins de L'Érable.

« La Ville de Victoriaville est fière de soutenir le Fonds Écopropulsion, qui permet de transformer des idées porteuses en projets concrets au bénéfice de toute la population. En appuyant les organismes et les entreprises de chez nous, nous bâtissons ensemble un avenir fièrement durable ancré dans notre réalité régionale », soutient le maire de Victoriaville, Vincent Bourassa.

« Pour la Ville de Plessisville, le Fonds Écopropulsion est bien plus qu'un appui financier : c'est un véritable accélérateur qui permet de passer de l'idée à l'impact. J'invite nos entrepreneurs et organismes à faire preuve d'audace et à soumettre leurs projets. Ensemble, transformons nos défis environnementaux en réussites locales qui feront rayonner toute la MRC de L'Érable », affirme Marc Morin, maire de Plessisville.

« Cette initiative s'inscrit directement dans notre volonté de favoriser l'adoption de pratiques plus durables au sein de nos entreprises. L'innovation joue un rôle clé pour se démarquer, mais surtout pour assurer la pérennité de nos organisations dans un contexte en constante évolution. Nous saluons le leadership de la Cité de l'innovation et souhaitons un grand succès à cet appel à projets du Fonds Écopropulsion. » renchérit Patrick Couture, vice-président aux relations publiques chez Sani Marc.

Comment déposer votre candidature ?

Pour connaître les critères, les étapes et obtenir le formulaire : fondsecopropulsion.ca.

Pour vérifier votre admissibilité ou toute question : fondsecopropulsion@citeinnovation.ca

Faites vite ! La date limite est le **13 mai 2026**



Catalyseur de projets
durables dans les régions
d'Arthabaska et de L'Érable

PARTENAIRES FONDATEURS



Plessisville
Unie de nature



AVEC LA PARTICIPATION



PORTÉ PAR



À propos de la Cité de l'innovation circulaire et durable

Propulsée par Desjardins, la Cité mobilise les ressources et l'expertise nécessaires pour aider les entreprises à intégrer des solutions durables et circulaires. À travers un accompagnement stratégique, des formations, des diagnostics en entreprise et des projets de recherche appliquée, elle accélère la transition vers une économie plus résiliente et compétitive. Elle favorise la mutualisation des forces, l'innovation et le financement de projets structurants pour maximiser l'impact économique, social et environnemental. Ouverte sur le monde, elle attire talents, chercheurs et investisseurs engagés dans la construction d'un avenir plus durable et prospère.

- 30 -

Contact : Annie Héroux, responsable des communications et événements
aheroux@citeinnovation.ca, T. 1 888 811-CITE [2483] poste 030, C. 819 701-7927